

## Renseignements sur le client

(Nouveau : janvier 2014)

---

Le système des véhicules à moteur est maintenant axé sur le client. Tous les renseignements sur un particulier, p. ex. son nom, son adresse et sa date de naissance, seront enregistrés et mis à jour en un seul endroit.

Lorsque l'on mentionne les clients, on parle des particuliers et des organismes, par exemple les conducteurs, les concessionnaires et les entreprises de location.

Chaque ID client contient 7 chiffres qui seront imprimés sur le certificat d'immatriculation.

### **Particulier**

- Pour chercher un particulier, vous devez saisir l'ID client du particulier et la date de naissance ou le permis de conduire et la date de naissance.

### **Companie**

- Le programme de concessionnaire en ligne ne peut immatriculer un véhicule directement au nom de l'entreprise, il doit exister une association dans le système de véhicule à moteur pour montrer que la personne qui mène des activités au nom de la société est autorisée à le faire et est liée à l'ID de client de la société.
- La politique pour faire appliquer ceci sera exécutée après que le nouveau système soit mise en œuvre, jusqu'à ce que cette politique est mise en œuvre toutes les ventes et transferts au nom d'une entreprise doivent être enregistrés au comptoir au bureau local de Services Nouveau-Brunswick.

### **Entreprise de Location**

- Pour une entreprise de location, vous pouvez effectuer une recherche par nom d'entreprise de location ou saisir l'ID client assigné à l'entreprise de location.

### **Concessionnaire**

- Pour effectuer un transfert au concessionnaire actuel, rien ne doit être saisi, le système est configuré par défaut à votre ouverture de session.
- Pour transférer un véhicule à un autre concessionnaire, vous devez saisir le numéro du concessionnaire.